

# Implantations

dans les communes du département



LIBELLÉ DE COMMUNE	RAPIDE	ACCELEREE	LIBELLÉ DE COMMUNE	RAPIDE	ACCELEREE
Aiguilles		1	Orcières		2
Ancelle		1	Orpierre		1
Argentière-la-Bessée (L')		2	Orres (Les)		2
Arvieux		1	Poët (Le)		1
Aspremont		1	Puy-Saint-André	1	
Aspres-sur-Buëch		1	Puy-Saint-Vincent		1
Baratier	1		Réallon		1
Bâtie-Neuve (La)		1	Ribiers		1
Cervièrès		1	Risoul		2
Chabottes		1	Roche-de-Rame (La)	1	
Chapelle-en-Valgaudémar (La)		1	Rosans		1
Châteauneuf-de-Chabre		1	Saint-Bonnet-en-Champsaur		2
Château-Ville-Vieille		1	Saint-Chaffrey		1
Chorges	1	2	Saint-Clément-sur-Durance		1
Crévoux		1	Saint-Firmin	1	1
Dévoluy		2	Saint-Jean-Saint-Nicolas		1
Embrun		4	Saint-Julien-en-Beauchêne		1
Épine (L')		1	Saint-Véran		1
Espinasses		1	Salle-les-Alpes (La)		1
Eyglis	1	1	Saulce (La)	1	
Fare-en-Champsaur (La)	1		Savines-le-Lac		2
Freissinouse (La)		1	Serres	1	1
Grave (La)		1	Tallard	1	2
Guillestre		3	Val-des-Prés		1
Laragne-Montéglin		3	Vallouise		1
Molines-en-Queyras		1	Vars		2
Monêtier-les-Bains (Le)		1	Veynes	1	1
Montgenèvre		1	Villar-d'Arène		1
Névache		1			



04 92 40 38 00

[www.cg05.fr](http://www.cg05.fr)

<http://energie-climat.hautes-alpes.fr>



04 92 43 60 31

[www.caue05.com](http://www.caue05.com)

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

04 92 53 84 61

[www.regionpaca.fr](http://www.regionpaca.fr)



SYNDICAT MIXTE D'ÉLECTRICITÉ DES HAUTES ALPES

4 rue du Paradisier - 05160 SAVINES LE LAC

04 92 44 39 00 - [www.syme05.fr](http://www.syme05.fr)



## Le SyME05 face au changement climatique

Plan d'actions stratégiques dans le domaine de l'électricité

# Carte d'implantation des bornes de recharge pour véhicules électriques

## OBJECTIF 4



**Borne de recharge rapide 40kW**  
Temps de charge  
50 km/10 mn

**Borne de recharge accélérée 22kW**  
Temps de charge  
50 km/30 mn

# EDITO

L'énergie est un constituant fondamental de toute activité, décision ou projet propre à l'activité humaine. Les territoires, acteurs publics par excellence, sont plus que jamais responsables, dans le débat public, des orientations dans la gestion des énergies d'aujourd'hui et de demain.

C'est au niveau local qu'émergent les notions d'efficacité et d'énergies renouvelables et qu'il est nécessaire de les analyser, pour mettre en œuvre des politiques dont les grands objectifs sont fixés aux niveaux européen et national.

Organisatrices de services publics, planificatrices, consommatrices et productrices, les collectivités locales ont des compétences et des activités qui font d'elles des acteurs irremplaçables de l'efficacité énergétique et du développement durable des territoires. Elles doivent aujourd'hui mettre en œuvre une nouvelle logique énergétique transversale à tous les niveaux et dans tous les secteurs.

Le SyME05, en tant qu'Autorité Organisatrice de la Distribution d'Electricité (AODE), souhaite contribuer avec ses adhérents à rendre les systèmes énergétiques plus vertueux, à travers leurs comportements exemplaires de consommateurs économes et responsables (recharge des véhicules électriques, éclairage public, bâtiments...) et de producteurs d'énergies renouvelables (valorisation de la biomasse et des énergies solaire, éolienne, hydraulique...).

L'objectif de ce document est triple :

- présenter la stratégie du SyME05 et les actions susceptibles d'agir pour l'atténuation du dérèglement climatique ;
- accompagner les collectivités locales dans la transition énergétique ;
- piloter le management du SyME 05 dans l'esprit d'un plan stratégique.

Le Président  
**Albert MOULLET**

# Acteurs locaux...

**Face au déficit de la transition énergétique, les acteurs locaux s'organisent et mettent en place des outils et actions permettant d'apporter des réponses.**

## **LA REGION PROVENCE ALPES COTE D'AZUR**

Les élus régionaux ont adopté le Schéma Régional du Climat Air et Energie (SRCAE) ayant pour tâche de définir les orientations et les objectifs régionaux aux horizons 2020 – 2050 en matière de réduction des gaz à effet de serre, de maîtrise de la demande énergétique, de développement des énergies renouvelables, de lutte contre la pollution atmosphérique et d'adaptation au changement climatique.

Le Plan Climat Energie Territorial (PCET), les SCOT, PLU et les plans climat énergie des collectivités devront être en cohérence avec les orientations du SRCAE.

## **LE DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES**

Le Département des Hautes-Alpes s'est doté d'un plan stratégique matérialisé par un plan climat énergie territorial et d'un outil technique au service des collectivités, avec la création d'une agence d'ingénierie (IT05).

Le plan climat énergie territorial est un projet de territoire axé sur la production d'énergies renouvelables, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la réduction de la dépendance énergétique, la limitation de la vulnérabilité climatique et l'utilisation des matériaux locaux.

C'est dans ce cadre que le SYME05 a été invité par le Département des Hautes-Alpes à participer activement à la mise œuvre de son PCET. Il a été identifié comme pilote ou partenaire de plusieurs actions.

## **LES COMMUNAUTES ET SYNDICATS DE COMMUNES**

La loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte place les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre comme nouveaux acteurs et coordinateurs des actions liées aux thèmes de l'énergie sur leur territoire.

Le Syndicat Mixte d'Electricité des Hautes-Alpes (SyME05), en tant que syndicat de communes, a initié un plan stratégique d'actions qui s'inscrivent dans les orientations, les axes principaux et les objectifs du schéma régional de l'énergie de l'air et du climat de la région Provence Alpes Côte d'Azur et du plan climat énergie territorial du département des Hautes-Alpes.

Ce plan stratégique est synthétisé dans ce document, qui permet de renseigner l'élu, l'utilisateur du service public de l'électricité ou les institutions publiques sur les compétences du SyME05 comme acteur direct ou comme acteur facilitateur.

Les acteurs de la transition énergétique pourront s'appuyer sur une synergie locale du SyME05 avec l'agence IT05 du Département des Hautes-Alpes et le Conseil d'Architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Hautes-Alpes (CAUE05).

## **L'AGENCE DEPARTEMENTALE INGENIERIE TERRITORIALE (IT 05)**

La vocation d'IT05 est d'accompagner les collectivités dans les domaines relatifs à la gestion locale, en particulier dans les domaines énergétiques : suivi énergétique des consommations, tous projets de productions d'énergie renouvelable, de réhabilitation thermique...

## **LE CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT (CAUE05)**

Le CAUE 05, association loi 1977 pourvue d'une mission d'intérêt public de promotion de la qualité architecturale et urbanistique, apporte son expertise et son soutien aux collectivités et particuliers pour mener et appréhender le plus justement possible leurs projets d'aménagement et de développement. Il s'agit de favoriser la réflexion des projets le plus en amont possible et dans une meilleure intégration au site afin d'appréhender l'ensemble des problématiques architecturale, urbaine, paysagère, énergétique, dans un esprit d'analyses transversales et de visions programmatiques.



*ensemble*



**dans la transition énergétique**

## VOTRE PROJET

Votre collectivité met en place, modifie ou révisé des documents d'urbanisme ou de planification.

Vous développez un quartier durable, un éco quartier, une ZAC, ZA...

## NOS ACTIONS

- Le SyME05 participe, à la demande des collectivités et en partenariat ou sur demande du CAUE05, aux réunions de mise en place ou modification/révision des documents d'urbanisme, afin :
  - d'aider à la définition des zones constructibles en fonction des réseaux existants ;
  - d'estimer les éventuelles extensions nécessaires et leurs coûts ;
  - de donner les pistes d'un développement cohérent d'un point de vue énergétique ;
  - de co-construire les cahiers des charges en vue du recrutement des bureaux d'études.
- Le SyME05 conseille et accompagne la mise en place d'outils de financement des équipements publics (conformité avec les lois et règlements, taxe d'aménagement, Projet Urbain Partenarial-PUP...).
- Le SyME05 répond aux autorisations d'urbanisme sur les questions relatives au domaine énergétique et sollicitera le CAUE05 pour avis lors de son étude énergétique des Plans Locaux d'Urbanisme.
- Sur demande du CAUE05, le SyME05 peut orienter les communes sur les outils de la transition énergétique (communications électroniques, aménagement lumière, énergies renouvelables, quartiers verts...).



Aménagement de la ZAC de Saint Firmin

## RESEAUX ELECTRIQUES

### VOTRE PROJET

Votre alimentation électrique est de mauvaise qualité.

Votre quartier ou hameau subit une alimentation électrique défaillante.

#### Qu'est-ce que la Maîtrise de la Demande en Energie ?

Il s'agit d'actions sur le réseau (équilibrer la répartition des usagers sur les câbles) ou chez le client (installation d'appareils qui décalent les appels de courant). La mise en place d'autres sources d'énergie ou d'appareils électriques plus performants peut être envisagée.

On peut aussi installer des systèmes d'effacement. Cette méthode, en période de pointe ou sur des secteurs où les appels de consommation dépassent la capacité maximale du réseau, consiste en une coupure momentanée et autorisée de l'alimentation électrique de certains équipements.

#### NOS ACTIONS

En alternative à des travaux sur le réseau, la maîtrise de la demande en énergie réalisée par le SyME05 consiste en un ensemble d'actions pour que l'appel en électricité s'adapte aux infrastructures existantes. Il s'agit notamment de trouver, avec les usagers raccordés, des solutions pour assurer, par des méthodes alternatives, un niveau de confort équivalent.

Le SyME05 construira une démarche d'analyse avec l'agence IT05, les Espaces Info-Energie, et le CAUE05 permettant de développer les actions à mettre en œuvre chez l'utilisateur. D'autres actions sur les modes de gestion des réseaux électriques sont possibles : le SyME05 mettra en œuvre ces innovations avec les exploitants de réseaux.



## RESEAUX ECLAIRAGE PUBLIC

### VOTRE PROJET

Votre commune souhaite améliorer la performance énergétique et la connaissance de son installation d'éclairage public.

#### Qu'est-ce qu'un schéma de mise en lumière ?

Ce schéma propose une réflexion globale et un programme d'actions sur le réseau d'éclairage public existant et à venir.

Les préconisations de ce schéma porteront notamment sur la sécurité des installations, les nuisances lumineuses et la maîtrise de la consommation d'énergie :

- recommandations qualitatives et quantitatives sur la maîtrise de la demande d'électricité ;
- accompagnement technique pour procéder à de l'extinction nocturne;
- analyse et expertise des consommations.

Par exemple, les projecteurs qui éclairaient le château de Tallard ont récemment été remplacés par un éclairage des façades en technologie très basse consommation.

#### NOS ACTIONS

Le SyME05 propose une gamme de services hiérarchisée en fonction du niveau souhaité par la commune.

Le SyME05 pourra intervenir, avec ses partenaires IT05 et CAUE05, à l'élaboration du schéma de mise en lumière (programme d'actions d'amélioration sur plusieurs années) et, en cas de transfert de la compétence, à la gestion complète des installations d'éclairage public par la commune. Ces prestations peuvent inclure la gestion numérique des installations (SIG) facilitant la maintenance.



Mise en lumière du château de Tallard

## VOTRE PROJET

Vous avez besoin d'énergie électrique sur un site éloigné du réseau actuel.  
Vous avez un terrain, une toiture, une source, un réseau d'alimentation en eau potable, des déchets, susceptibles d'accueillir une centrale de production d'énergie renouvelable.

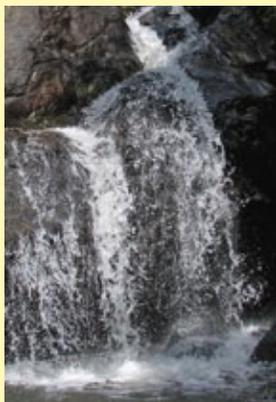
## NOS ACTIONS

Le SyME05 peut réaliser, exploiter ou contribuer à la réalisation de toute installation de production d'énergie : centrale de production sur toiture, centrale hydroélectrique, centrale de production d'électricité à partir des déchets, petit éolien.

Les cibles principales sont les mairies, salles des fêtes, gymnases, parkings équipés de bornes de charge pour véhicule électrique (ombrières photovoltaïques), écoles (permettant ainsi de développer des actions pédagogiques liées à la transition énergétique)...

Les partenaires (IT05, CAUE05) pourront être associés, afin de garantir notamment la bonne intégration architecturale.

Le SyME05 réalisera directement l'investissement ou pourra s'inscrire, par des participations financières et une aide technique, dans une stratégie éco-citoyenne.



# Électro-mobilité et infrastructures de charge pour véhicules électriques

## OBJECTIF 4

### VOTRE PROJET

Vous souhaitez utiliser ou favoriser l'utilisation des véhicules électriques (voitures, vélos..) sur le territoire, dans le cadre de votre démarche de déplacements doux ou décarbonés.



### NOS ACTIONS

Le SyME05 a en charge le déploiement de « l'Infrastructure de Recharge pour Véhicules Electriques (IRVE) » sur le territoire des Hautes-Alpes. Celle-ci sera déployée selon un programme concerté (une carte de déploiement relative aux bornes voiture est à votre disposition en page de couverture).

En complément du développement de l'infrastructure, l'ambition du SyME05 est de faire correspondre la production d'électricité renouvelable à la consommation des véhicules.

Les bornes de charge électrique seront installées sur les différents axes routiers pour nos déplacements quotidiens et dans les lieux utiles à l'économie touristique.

Les aménagements de la borne et de ses abords seront faits en partenariat avec les communes concernées (places de parking à voiture ou vélo...).



*Borne de charge pour vélo et voiture électrique testée par le SyME 05*

## VOTRE PROJET

Vous souhaitez développer un réseau de chaleur, afin d'alimenter un ensemble de bâtiments à partir de la même unité de production d'énergie renouvelable.

### Engagements du SyME5 sur les sources d'énergie :

Le SyME05 prend l'engagement de développer des réseaux de chaleur alimentés par un combustible renouvelable de type :

- bois énergie (utilisation du bois en tant que combustible dans le cadre d'une gestion durable des forêts)
- géothermie (énergie issue de la terre récupérée sous forme de chaleur)
- biogaz (gaz composé de méthane produit par la fermentation de matière organique, principalement composée de déchets ménagers ou agricoles).

## NOS ACTIONS

Le SyME05 peut réaliser des unités de production et de distribution de chaleur.

Les études et la conduite du projet seront réalisées en partenariat avec IT05, l'association départementale des communes forestières des Hautes-Alpes ( bois énergie) et le CAUE05, pour garantir un projet cohérent, intégré à l'environnement et viable dans une démarche de circuit court.



*Silo bois déchiqueté Régie Bois Energie d'Embrun (réseau maison de retraite)*

### VOTRE PROJET

Votre projet public ou individuel, par sa consommation ou production d'électricité, nécessite une adaptation, une modification ou une flexibilité accrue du réseau électrique.



#### Qu'est ce qu'un SMART GRID ?

Un réseau électrique intelligent est capable d'intégrer l'interaction des différents utilisateurs, consommateurs et/ou producteurs afin de maintenir l'équilibre du système de manière efficace, durable, économique et sécurisée.

Cette innovation permet notamment une meilleure mesure de la consommation et de la production et rend les réseaux davantage adaptables, grâce aux technologies de l'information.



### NOS ACTIONS

Le SyME05 se positionne parmi les collectivités partenaires de la région PACA, désireuses de répondre à l'appel à candidature et à projets des territoires de l'Etat relatif au déploiement à grande échelle de solutions technologiques Smart Grids.

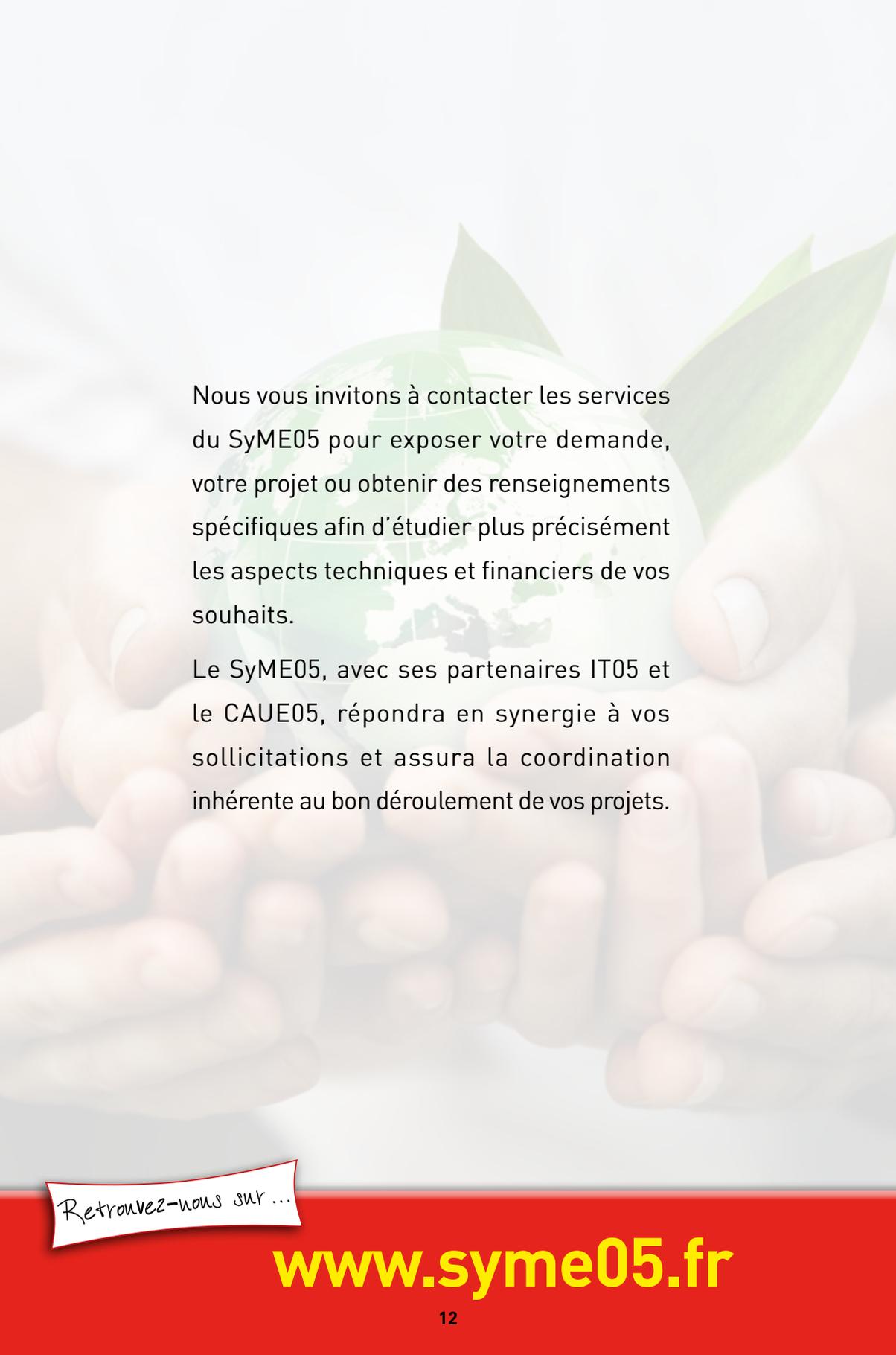
Les premières mises en œuvre de Smart Grid par le SyME05 seront :

#### **Infrastructure intelligente de recharge des véhicules :**

Les actions consistent à développer l'infrastructure avec une gestion instantanée des recharges, à intégrer les différentes sources d'énergies renouvelables et à stocker l'électricité disponible pour un usage ultérieur.

#### **Flex-GRid de Névache :**

Suite à la demande des habitants de la vallée Etroite (sur la commune de NEVACHE), le SyME05 réalisera un réseau de distribution d'électricité autonome (non raccordé au réseau national) pour alimenter, à partir de différentes sources d'énergie, une trentaine de foyers en électricité. Pour atteindre l'autonomie recherchée, le réseau s'adaptera en temps réel aux consommations et aux productions et pourra solliciter les unités de stockage (pile à combustible, batteries des véhicules électriques en auto partage).



Nous vous invitons à contacter les services du SyME05 pour exposer votre demande, votre projet ou obtenir des renseignements spécifiques afin d'étudier plus précisément les aspects techniques et financiers de vos souhaits.

Le SyME05, avec ses partenaires IT05 et le CAUE05, répondra en synergie à vos sollicitations et assurera la coordination inhérente au bon déroulement de vos projets.

Retrouvez-nous sur ...

[www.syme05.fr](http://www.syme05.fr)